



Licence Administration publique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Administration publique. 2011, Université Aix-Marseille
3. hceres-02036648

HAL Id: hceres-02036648

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036648>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université Paul Cézanne – Aix Marseille 3

Demande n° S3LI120003785

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration publique

Présentation de la mention

Cette mention de licence présente un double objectif : d'une part, elle consiste en une préparation à différents concours administratifs de catégorie A (par exemple attaché territorial, inspecteur des impôts, des douanes...), et, d'autre part, elle permet la continuation d'études en master.

La structure de la formation est complexe, ce qui s'explique par le fait qu'elle résulte du regroupement de deux mentions préexistantes : la mention Administration publique et la mention Management public. Plus précisément, une fusion entre ces deux mentions aboutit à une organisation dont la lisibilité est discutable : le projet prévoit que la mention Administration publique comporte un parcours Administration publique (LAP) et un parcours Management public.

Le premier parcours (LAP) correspond à une L3 avec deux semestres d'enseignement uniquement et se subdivise lui-même en deux parcours : Droit et société (avec une option interculturelle pour les étudiants étrangers) et Science politique. Le second parcours Management public correspond à une licence préparée classiquement en trois ans (six semestres).

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	60 *
Nombre d'inscrits en L2	56 *
Nombre d'inscrits en L3	163 **
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	20 % *
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	78 % * - 100 % ***
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	75 % * - 50 % ****
% d'insertion professionnelle	NR

* parcours Management

** pour les trois parcours

*** parcours Administration publique

**** Parcours Administration publique, Science politique

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention manque visiblement de cohérence, les deux parcours proposés étant trop différents l'un de l'autre par leur structure (1 an ou 3 ans), par leur contenu (au niveau L3, aucune matière n'est commune) et par leurs objectifs (essentiellement, poursuite en master pour le parcours Management et préparation aux concours pour le parcours LAP).

Alors qu'il pouvait paraître tout à fait légitime que les mentions préexistantes fusionnent réellement, entre autres pour améliorer la lisibilité de l'offre de formation d'Aix-Marseille Université, la distinction entre les 2 parcours reste évidente dans le dossier, qui est presque toujours rédigé en distinguant la LAP (3^{ème} année suspendue) et le parcours Management public (sur les 3 années), à tel point que les deux formations différentes ici regroupées auraient presque pu faire l'objet d'une évaluation distincte. Cela est révélateur d'un effort inachevé de tentative de fusion, et de la difficulté qu'auront les deux parcours à coexister dans une même mention.

Cela n'empêche pas le parcours Management public d'être tout à fait cohérent sur le plan pédagogique, de nombreux dispositifs pour les étudiants en difficulté ont été mis en place, des moyens ont été développés, spécialement à travers la politique des stages, pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants. L'ensemble de ces mesures témoigne de la cohésion et du travail de l'équipe pédagogique.

Pour le parcours LAP, dispensé uniquement au niveau L3, on peut également insister sur la pertinence du projet pédagogique qui consiste à fournir aux étudiants une préparation aux différents concours de la fonction publique. Il est cependant regrettable que le dossier ne fournisse pas d'informations plus précises sur les concours effectivement présentés et sur les taux de réussite, ce qui semble pourtant facilement réalisable en raison des effectifs : en 2008/2009, 24 étudiants étaient inscrits dans le parcours Droit et société et ils étaient 18 dans le parcours Science politique. Ces effectifs relativement faibles suscitent par ailleurs une double interrogation : d'une part, n'est-il pas envisageable de rapprocher ces deux parcours ? D'autre part, est-il pertinent de maintenir le parcours Droit et société sur les sites de Marseille et d'Aix-en-Provence (14 étudiants par site en 2008/2009) ?

- Points forts :

- Le souci de professionnalisation des étudiants au niveau bac+3 par la préparation aux concours et par l'aide apportée à l'élaboration des projets professionnels grâce à la mise en place d'ateliers d'orientation professionnelle et à la politique conduite en matière de stage dans le parcours Management public.
- La diversité du public intégré au niveau L3 dans le parcours LAP, les étudiants provenant en effet d'horizons divers : DUT, BTS, licence AES, L2 en droit, en langues, en histoire...

- Points faibles :

- Complexité de la structure, révélant une fusion largement inachevée entre deux formations préexistantes.
- Absence de lisibilité de la mention.
- Parcours aux contenus trop différents, sans enseignements mis en commun.
- Dispersion injustifiée des étudiants du parcours Droit et société sur deux sites.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C



Recommandations pour l'établissement



Pour retrouver une lisibilité et une cohérence, il faudrait probablement scinder les deux parcours en deux mentions de licence comme cela existe dans l'offre actuelle. *A contrario*, il paraîtrait logique d'opérer d'éventuels regroupements au sein du parcours LAP, avec, par exemple, un regroupement simplement géographique pour le parcours Droit et société, aujourd'hui proposé à Aix comme à Marseille, avec, pour l'année 2009/2010, 8 étudiants sur le premier site et 16 sur le second.